

SIGNALISATION NECESSAIRE
CHANTIERS DE 1ère CATEGORIE

Routes ordinaires avec chaussées à 2 x 2 voies
Généant fortement la circulation - Vitesse > 90 km/h.

CHANTIERS DE 1ère CATEGORIE

Routes ordinaires avec chaussées à 2 x 2 voies
Généant fortement la circulation - Vitesse > 90 km/h.

R2.1/d.1

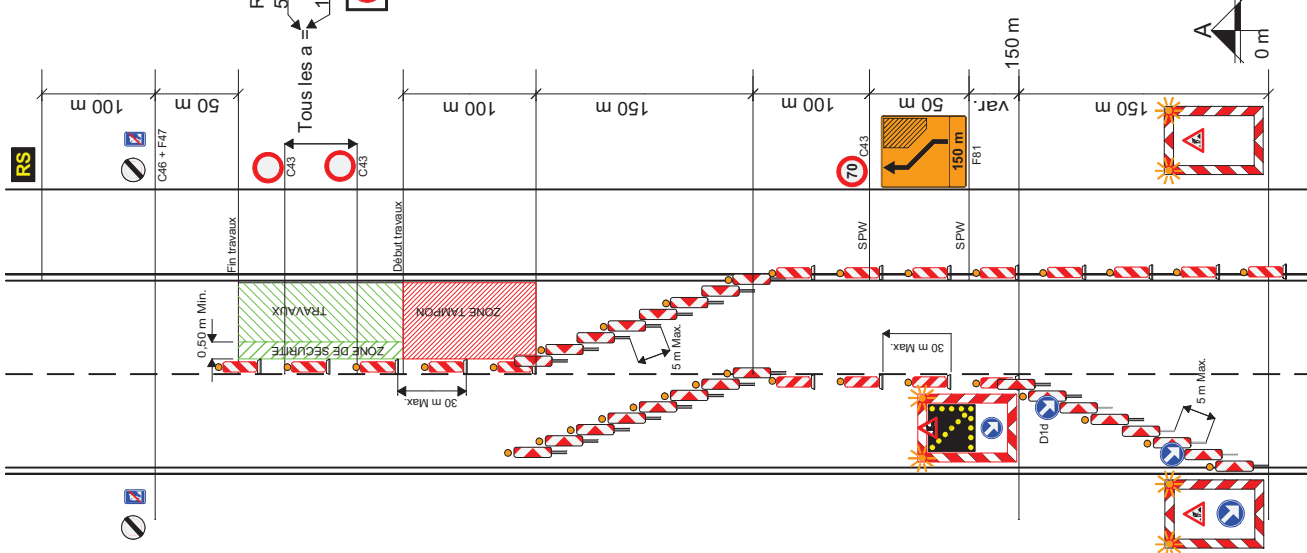
1/2

Signal	Code	Dimensions	Distance	Signal	Code	Dimensions	Distance	Signal	Code	Dimensions	Distance
A31	C46	1100 x 900	*2 (6)	A51	C43	900	1 (10)	C3	F79	2100 x 2500	2 (3)
D1c ou d	F47	900	*2 min.(5)	F47	F81	2100 x 2500	5 min.	F79	F79	2100 x 2500	2 (4)
"FILES"	F79	1100 x 900	*5 min.(6)	F79	F81	2100 x 2500	5 min.	F79	F81	2100 x 2500	5 min.
	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2
	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2
	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2
	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2
	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2
	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2
	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2
	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2
	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2
	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2
	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2
	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2	F81	F81	2100 x 2500	2

Remarques :

- Les distances mentionnées ci-contre sont les distances préconisées. Elles peuvent être adaptées à la disposition des lieux moyennant correction des indications additionnelles.
- Les signaux sont répétés à gauche.
- Les signaux F79 et F81 sont de dimensions 2100 x 2500. Si l'espace disponible ne permet pas le placement des signaux 2100 x 2500, il sera fait usage de signaux "type réduit" 1100 x 1300.
- On peut éventuellement placer un signal C35 à une distance de 550 m à 350 m du signal A31, ce signal sera répété à gauche. (signalisation supplémentaire à l'A.M. du 07.05.99)
- Le signal A51 et le panneau additionnel "FILE POSSIBLE" et le panneau "FILES" seront incorporés dans un dispositif du Type I de l'annexe 3 de l'A.M. du 07.05.99, excepté si l'espace disponible est insuffisant.
- Les signaux A31 et D1 placés au début du guidage seront remplacés par un dispositif du Type I de l'annexe 3 de l'A.M. du 07.05.99, excepté si l'espace disponible est insuffisant.
- Dans les zones de guidage, le balisage sera réalisé au moyen de balises de Type la.2 et lb.2.
- Si la disposition des lieux l'exige, un signal C43 limitant la vitesse à 50 km/h sera placé à 150 m. Le rabattement vers la droite sera toujours réalisé sur les chantiers de 1ère catégorie nécessitant la suppression de la bande de droite.
- Lorsque sur la partie de la chaussée qui est fermée à la circulation, la circulation locale est autorisée, un dispositif de l'annexe 4 de l'A.M. DU 07.05.99 est placé. Au-dessus de la barrière, en son milieu, un signal C3 est opposé, complété par un panneau additionnel "excepté circulation locale". Le bord inférieur de ce signal se trouve au moins à 1,50 m du soi. Un feu jaune-orange clignotant est placé au-dessus de ce signal.
- Si présence de trottoir et ou piste cyclable: voir chantiers de 4° catégorie.
- Une zone tampon de 100 m. min. sera prévue en amont du chantier. Aucun dépôt de matériel ou matériaux n'y sera toléré.

- * signal placé dans dispositif type I annexe 3.
- SPW : Signalisation supplémentaire à l' A.M.
- (SPW) : alternative A.M. imposée par le SPW
- Le nombre de signaux est donné à titre indicatif.



CHANTIERS DE 1ère CATEGORIE

Routes ordinaires avec chaussées à 2 x 2 voies
Gênant fortement la circulation - Vitesse > 90 km/h.

R2.1/d.1

2/2

